

Version préliminaire de la structure de classification des emplois

COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS DU SFPQ

Le 25 janvier 2016, le SFPQ a transmis à l'Agence du revenu du Québec (ARQ) ses commentaires et recommandations sur la version préliminaire de la structure de classification des emplois proposée par cette dernière. Ce rapport fait suite à la consultation que le SFPQ a réalisée en septembre et octobre derniers auprès des membres. Lors de cette consultation, les membres du Syndicat ont effectué 56 rencontres dans l'ensemble des régions du Québec. Celles-ci ont permis de recueillir les nombreux commentaires formulés subséquemment à l'employeur.

Selon les premiers échos, le rapport fut accueilli favorablement par l'ARQ, suscitant déjà une réflexion sur certaines inquiétudes des membres.

Les gens peuvent consulter le rapport au <http://goo.gl/9yj5Co>. Il a également été transmis aux responsables locaux de la classification et carrière. N'hésitez pas à communiquer avec eux si vous avez des interrogations.

ÉTAT DES TRAVAUX

Les travaux d'évaluation des emplois se poursuivent et l'échéancier fixé par l'employeur pour présenter son projet de structure salariale demeure, soit vers la fin de l'hiver. Les membres seront consultés ultérieurement sur la structure salariale proposée. L'ARQ dit vouloir poursuivre avec son orientation d'appliquer la désignation de complexité supérieure aux emplois (chefs d'équipe et spécialistes). À cet effet, cette dernière soumettra au Syndicat un projet de directive définissant les paramètres associés à cette orientation.



Ce texte a été publié le 5 février 2016
dans le groupe Facebook
« SFPQ - Revenu en négo ».